

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 Juillet 2012.

Ordre du jour :

1. Travaux à la crèche (virement de crédit)
2. Programme de martelage bois
3. Convention EFS (Etablissement Français du Sang)
4. Devis pour transport piscine
5. Relocation appartement
6. Augmentation des heures de Monsieur Laurent
7. Remboursement sinistres
8. Admissions en non-valeurs

Conseillers présents : Mesdames Fesneau, Cael, Lavoisier, Pierre, Létoffé (secrétaire de séance) et Messieurs Tarantola, Maurice, Woigny, Boulassel et Xemaire.

Excusés : Mme Antoine, Mr Bonnet (pouvoir à Mr Boulassel), Mr Demondion (pouvoir à Mr Tarantola), Mr Descours (pouvoir à Mr Xemaire).

Ouverture du Conseil à 20h30 par Mr le Maire :

Mr le Maire demande le retrait du point 6 de l'ordre du jour, ainsi que l'ajout d'un point 9 : Informations diverses, demande acceptée à l'unanimité.

Point 1 : Travaux à la crèche : il s'agit de réfection des boiseries et de mise en peinture suite à des problèmes d'humidité. 3 devis ont été demandés, seules 2 entreprises ont répondu pour un montant des travaux de 1900€. L'entreprise retenue est RL HABITAT de LE BOULAY. Le budget est modifié comme tel :

- 1900 euros au compte 2315⁹⁴

+ 1900 euros au compte 21318⁹⁸

Virement intersection adopté à l'unanimité

Point 2 : Suite à la convention de 15 ans avec l'ONF signée par l'équipe précédente, le programme de martelage du bois prévoit un travail sur les parcelles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 39 ainsi que 25 et 29. Il s'agit de coupes d'amélioration et de régénération. Voté à l'unanimité. La vente des coupes sera fonction de la remontée des cours. A mi-2012 nous n'avons pas pu réaliser ce qui avait été prévu, inquiétudes par rapport au budget 2013 à quoi s'ajoute un manque de visibilité concernant les dotations de l'état aux communes.

Point 3 : Convention avec l'EFS. Mr le maire rappelle ce qui est mis à disposition de l'EFS dans le cadre de ce partenariat : mise à disposition de l'emplacement pour le bus de la transfusion, information, affichage... Un panneau sera mis en place à l'entrée du village pour rappeler que la commune de Docelles est partenaire de l'EFS. Adopté à l'unanimité.

Point 4 : les élèves de l'école vont de nouveau pouvoir se rendre à la piscine à la rentrée. Des devis de transport par autocar ont été demandés à 3 entreprises : Les Cars Ferry de Corcieux (81€ pour un bus de 55 places), Véolia d'Epinal (60€ pour 42 places) et Bonnard de Arches (63€ pour 57 places). Les conseillers se prononcent par 12 voix et une abstention pour le transporteur le plus proche.

Point 5 : Relocation d'appartement. Suite au départ d'un locataire, un des logements situé à côté de l'école se trouve vacant. Il y aura des travaux de réfections à faire avant relocation (problème d'infiltration d'eau), le conseil donne pouvoir au maire pour relouer l'appartement dès la fin des travaux à l'unanimité.

Point 7 : Remboursement de sinistre : accord à l'unanimité pour encaisser les 496.34€ correspondant au remboursement d'un bris de vitres à la salle Multiactivités.

Point 8 : Admission en non-valeur : 14€ pour défaut de paiement de frais de garderie. (Somme trop faible pour engager des frais de recouvrement) Voté à l'unanimité.

Point 9 : Informations diverses :

- Lettre de remerciement de Michèle Aubert pour la soirée organisée lors de son départ en retraite.
- Lettre de remerciement de l'Inspecteur d'Académie pour le travail effectué par la municipalité en coordination avec l'équipe enseignante.
- Remerciements subventions : La ligue contre le Cancer, l'Amicale des anciens FFI du maquis du Haut du Bois, la Prévention Routière, Espace Forme, le Club des Fils d'Argent, la Gymnastique Volontaire.
- Lors du week-end du 14 juillet : 3 jardinières ont été volées sur les ponts près de la boulangerie.
- Point sur le Cadre de Vie : le Jury départemental est passé lundi 16 juillet pour le classement des Villages Fleuris. Le Jury de la commune effectuera son premier passage le mercredi 18 juillet, un second passage est prévu début Août.
- Point sur Lana : l'appel d'offres pour la démolition a été lancé pour un montant d'un million d'euros, c'est un appel d'offres européen. Un appel d'offres « clos-couvert » doit suivre. En attendant, un évènement « les dîners insolites du patrimoine » aura lieu le 04 Août. Des artistes parisiens réaliseront des fresques à cette occasion. Concernant le projet de zone humide, il est en attente du passage de la DREAL qui doit donner son avis sur le site. En prévision : travaux de remise en état des vannes sur le site début Août, afin de compléter le dispositif de protection contre les inondations.

Fin du CM à 22h00.